

Un accompagnement pour mieux vous connaître, décider avec confiance et passer à l'action.

QU'EST-CE QU'UN BILAN DE COMPETENCES ?

Un bilan de compétences est une démarche structurée qui vous offre un véritable temps de pause pour prendre du recul sur votre parcours professionnel. Il vous permet d'envisager l'avenir avec plus de clarté et de sérénité.

Grâce à un accompagnement personnalisé, vous explorez vos compétences, vos aptitudes, vos motivations, vos valeurs et vos modes de fonctionnement. Vous identifiez vos ressources et vos leviers d'épanouissement pour mieux comprendre ce qui vous anime et ce dont vous avez besoin pour avancer.

Inscrit dans une dynamique de « réflexion-action », un bilan de compétences ne se limite pas à un état des lieux : il vous permet également de construire un **projet professionnel concret, réaliste et aligné avec votre profil**, ainsi qu'un **plan d'action clair et personnalisé**.

POURQUOI REALISER UN BILAN DE COMPETENCES ?

Faire le point sur son parcours et son potentiel, investir de nouvelles pistes en vue de définir un projet réaliste :

- Préparer une reconversion professionnelle
- Evoluer au sein de son entreprise
- Clarifier un projet de formation
- Elaborer ou vérifier la viabilité d'un projet professionnel (création ou reprise d'entreprise, auto-entrepreneur...)

Objectif général : Développer votre capacité à analyser votre parcours, vos compétences et vos ressources afin de vous engager de manière active et éclairée dans un projet d'évolution professionnelle, d'emploi ou de formation.

Public	Tout public : Salarié(e)s des secteurs public et privé, en activité ou en recherche d'emploi, professions libérales, artisans/commerçants, chef d'entreprise. Tous secteurs d'activités, tous âges, tous statuts et tous niveaux. Cette prestation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toute personne qui souhaite faire le point sur sa carrière, ses compétences, évoluer, se réorienter, découvrir de nouveaux domaines d'activités et métiers possibles, créer sa propre entreprise, etc.
Prérequis	Pas de prérequis nécessaire
Modalités d'accès	L'accès à cette session de formation peut être initiée, soit par l'employeur, soit à l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier, soit à l'initiative propre du salarié ou du demandeur d'emploi. Formation professionnelle également accessible aux particuliers.
Durée	24 heures (entretiens individualisés, passations de tests, travaux de recherche et de documentation)
Amplitude	2 à 3 mois en séances hebdomadaires d'environ de 1h30 à 2h
Effectif	1 seul bénéficiaire – Prestation 100% individuelle
Modalités de réalisation	100 % Présentiel – 100 % Distanciel ou Mixte
Lieu (en présentiel)	LE VAISSEAU – 120 Boulevard Amiral Mouchez 76600 LE HAVRE

Objectifs spécifiques et opérationnels	Entretien préalable
Ce bilan de compétences est une opportunité unique de faire le point, de vous recentrer et de construire un avenir professionnel qui vous ressemble. Grâce à un accompagnement personnalisé, vous pourrez : • Prendre du recul sur votre situation professionnelle et clarifier vos choix pour redonner du sens et une impulsion à votre carrière. • Mieux comprendre votre personnalité, vos talents, votre manière de communiquer et identifier l'environnement de travail dans lequel vous vous épanouissez pleinement. • Faire le point sur vos motivations, vos valeurs et vos aspirations pour aligner vos décisions avec ce qui compte vraiment pour vous. • Identifier et valoriser vos compétences, notamment celles transférables, pour ouvrir le champ des possibles. • Construire un projet professionnel concret, réaliste et en parfaite adéquation avec votre profil. • Explorer de nouvelles perspectives : évolution, reconversion, formation... • Sécuriser votre projet en validant les étapes clés et les conditions de réussite. • Prévenir l'épuisement professionnel en apprenant à mieux vous connaître et en renforçant votre confiance en vous. • Retrouver un équilibre durable entre votre vie professionnelle et personnelle. Un accompagnement pour vous révéler, vous projeter et passer à l'action.	Un entretien préalable avec la conseillère Stéphanie LE LANN, permettra de déterminer l'adéquation entre les besoins et attentes du bénéficiaire, et le contenu du bilan de compétences.
Programme détaillé	
Un bilan de compétences se déroule en 3 phases : • Phase préliminaire : Elle comprend une Analyse Partagée de la Situation (personnelle et professionnelle) et de votre demande, un temps de clarification d'objectifs, la co-planification du déroulement des séances, une présentation des méthodes et tests utilisés. En lien avec la politique d'individualisation des accompagnements proposés par STELLAN-CONSEIL, elle débouchera sur un programme personnalisé sur mesure. • Phase d'investigation : Elle comprend des échanges à partir de votre parcours de vie, de votre projet professionnel et éventuellement les premières démarches effectuées. Un temps est imparti à l'investigation de votre personnalité, vos aptitudes, vos motivations profondes, vos valeurs, vos besoins et à l'identification de vos compétences (Savoir, savoir-faire, savoir-être). Suite à une ou plusieurs enquêtes terrains, votre projet professionnel est formalisé et co-construit. • Phase de conclusion : Une synthèse vous est remise. Elle met en évidence les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de votre projet(s) et propose l'établissement d'un plan d'action opérationnel. • Un entretien de suivi est réalisé à 6 mois afin de faire le point sur l'avancée de votre projet, les démarches effectuées et les éventuelles difficultés rencontrées.	

Méthodologies, moyens techniques et pédagogiques utilisés

- Les séances sont individuelles et personnalisées en présentiel et/ou distanciel selon la formule choisie
- La durée prévisionnelle des entretiens est d'environ 2h toutes les semaines ou 15 jours selon les phases sur une durée globale de 2 à 3 mois. L'organisation des séances et leur rythme sont personnalisés selon vos besoins, attentes et disponibilités.
- Des travaux de réflexion personnelle inter-session peuvent être proposés.
- STELLAN-CONSEIL garantit la discrétion et la confidentialité des échanges dans un climat de travail professionnel et bienveillant.
- Les locaux mis à disposition sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les situations de handicap font l'objet d'une attention particulière afin de permettre l'adaptation des modalités d'accueil, d'accompagnement et d'évaluation.
- Une professionnelle de l'accompagnement est à votre disposition pour un premier contact et un entretien préalable sans engagement, afin de vous aider à clarifier votre demande et définir l'objectif de votre bilan de compétences (réorientation, évolution professionnelle, validation de projet : formation, VAE, création ou reprise d'entreprise).

Différents outils sont utilisés selon vos besoins et attentes : CliftonStrengths® de GALLUP, Career Direct®, DISC et Forces motrices, Logiciel TRANSFERENCE, Maxwell Leadership ...

Confidentialité

L'environnement de travail proposé garantit la confidentialité et la discrétion des échanges.
Les documents sont conservés conformément à la durée légale et réglementaire en vigueur.

Modalités d'évaluation et de suivi du bilan de compétences

En amont du Bilan de compétences :

- ✓ Recueil des besoins et des attentes (envoi par mail 3/4 jours avant le début du bilan de compétences)

Durant le Bilan de compétences :

- ✓ Recueil des besoins et des attentes du bénéficiaire (sur la base d'une grille d'analyse partagée de la situation)
- ✓ Signature d'une feuille d'émargement par séances (date et horaires indiqués)
- ✓ Bilans intermédiaires au fur et à mesure des séances
- ✓ Questionnaire individuel d'évaluation à chaud à compléter le dernier jour du bilan de compétences

Après le Bilan de compétences :

- ✓ Certificat de réalisation
- ✓ Synthèse écrite du Bilan de compétences avec un plan d'action
- ✓ Entretien de suivi à 6 mois
- ✓ Evaluation satisfaction à 6 mois

Modalités d'organisation logistique et délais d'accès

PROGRAMME
BILAN DE COMPETENCES « EXCELLENCE »
 Donnez un nouvel élan à votre parcours professionnel
 - 24 heures -

- ✓ **Inscription directement auprès de STELLAN-CONSEIL après un entretien préalable**
- ✓ **Délais d'accès** : Démarrage sans délai après validation de votre inscription et accord de financement
- ✓ **Possibilité d'hébergement et restauration à proximité** lors des séances en présentiel (prestations non incluses dans le Bilan de compétences)
- ✓ **Dates / Calendrier** : Un calendrier détaillé est établi avec vous et indiqué sur la convention de formation professionnelle
- ✓ **Envoi des documents administratifs entre 15 et 3 jours avant le début du Bilan de compétences** :
 - Convocation professionnelle d'entrée en formation
 - Livret d'accueil
 - Règlement de fonctionnement
 - Fiche de recueil des attentes et des besoins
 - Evaluation de satisfaction à compléter en fin de parcours
 - Fiche incident

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'intervenante, de par son expérience, est sensibilisée aux situations de handicap. STELLAN-CONSEIL veille au respect des conditions d'accueil des publics concernés et étudie au cas par cas toutes les situations de handicap afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas où cela s'avérerait impossible, une orientation vers un organisme approprié sera proposée. Stellan Conseil attache une attention toute particulière à rester attentive et à l'écoute des personnes en situation de handicap afin d'adapter la prestation choisie pour répondre au mieux à ses besoins, assurer sa bonne intégration et son maintien tout au long de la réalisation de son bilan de compétences. La fiche incidente transmise en amont du bilan de compétences pourra être utilisée à tout moment, un questionnaire google Forms sera également envoyé par mail à mi-parcours afin de permettre au bénéficiaire d'exprimer ses besoins. Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec Stéphanie LE LANN referenthandicap.stellan-conseil@gmail.com Tel : 06.63.35.68.67

Equipe pédagogique / Intervenante

Sociologue et Ingénieure formation, **Stéphanie LE LANN** est coach certifiée CliftonStrengths® de Gallup® (Coaching des talents) et Career Direct®, membre fondateur de la Maxwell Leadership France. Elle est également habilitée Transférence et Pass'avenir (Parcouréo), Maître Praticien & Coach de vie certifiée en Programmation neuro linguistique (PNL) et Praticienne DISC® forces motrices et SISEM. Experte de l'accompagnement - individuel et collectif – depuis plus de 20 ans, elle anime des sessions de formations depuis plus de 20 ans dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux. Fondatrice et dirigeante de STELLAN-CONSEIL

Tarif

Formule 24 heures : 2650 € TTC

Modalités de financement

- ✓ Mobilisation du Compte personnel de formation
- ✓ Plan de développement des compétences de votre entreprise
- ✓ France Travail
- ✓ Congé de reclassement
- ✓ Auto-financement (tarif préférentiel et facilités de paiement)

Contacts

- ✓ Stéphanie LE LANN
 Conseillère et Responsable Formation
 de STELLAN-CONSEIL
 Tél : 06.63.35.68.67
stephanie@stellan-conseil.com

A l'issue de chaque Bilan de compétences, un questionnaire permet aux bénéficiaires d'évaluer le Bilan de compétences selon plusieurs critères et de formuler des recommandations en texte libre. Le taux de satisfaction global sur l'ensemble des sessions sur les 12 derniers mois est :

TAUX GLOBAL DE SATISFACTION DES STAGIAIRES :

Nombre de bénéficiaires en début d'accompagnement :

Nombre de bénéficiaires en fin d'accompagnement :

Taux d'abandon :

Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois :

Nature et nombre d'enquêtes-terrain réalisées pour valider leur projet :

Evaluation à chaud :

Analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos aptitudes et vos motivations ?

Clarifier votre projet professionnel ?

Plus précisément :

Le nombre de séances :

L'enchaînement des différentes étapes du bilan de compétences :

L'adéquation du bilan de compétences par rapport à vos attentes initiales :

La qualité de la relation avec la consultante qui vous a accompagné(e) :

La qualité des différents tests, documents pédagogiques ou mises en situation :

La mise en avant de vos compétences professionnelles :

L'accompagnement dans la définition d'un projet professionnel :

Le respect de la confidentialité :

La qualité des locaux ou du logiciel utilisé :

Votre évaluation globale :

Recommanderiez-vous STELLAN CONSEIL à une personne de votre entourage pour réaliser un bilan de compétences ?

Evaluation à 6 mois :

Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations :

Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation :

Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière :

Votre évaluation globale :

Recommanderiez-vous STELLAN CONSEIL à une personne de votre entourage pour réaliser un bilan de compétences ?